



La lettre de la sécurité routière de la Creuse



Philippe CHOPIN
Préfet de la Creuse



ÉDITO

La moyenne de la mortalité sur 3 ans fait ressortir un nombre de tués sur les routes creusoises qui est inférieur à celui du Limousin et de la Grande région, mais supérieur à celui du territoire national.

Toutefois, sur les six premiers mois de l'année 2016, le nombre d'accidents corporels, (29 contre 23 en 2015), de blessés (29 contre 22 en 2015) et de blessés hospitalisés (21 contre 15 en 2015), est en augmentation sensible et le département a malheureusement enregistré ses 2 premiers décès.

Les chassés-croisés de l'été, synonymes de trafic en augmentation, sont une période propice aux accidents, qu'ils concernent les automobilistes ou les motards qui ont payé un lourd tribut en 2015 : sur 17 accidents impliquant des deux roues, 2 tués concernaient des motards. Une vigilance renforcée est par conséquent nécessaire pendant la saison estivale.

A cette occasion, en complément des actions de prévention menées récemment, notamment pour les conducteurs de deux roues, je serais présent aux côtés des forces de sécurité, sur les contrôles routiers renforcés ou coordonnés organisés pendant l'été.

Ensemble, continuons à faire progresser la sécurité routière.

Les chiffres de l'accidentologie en mai / juin 2015 / 2016

Période	Accidents			Tués			Blessés			Blessés hospitalisés		
	2015	2016	+/-	2015	2016	+/-	2015	2016	+/-	2015	2016	+/-
Mai	3	8	+5	0	1	+1	3	8	+5	3	7	+4
Juin	5	9	+4	2	1	-1	3	8	+5	2	6	+4



Opération Cyclo-cool

À l'initiative du chargé de mission deux roues motorisés de la Creuse, et en partenariat avec la Prévention Routière, la Préfecture a organisé, pour la première fois, un rallye pour les jeunes cyclomotoristes du département, le mercredi 18 mai.

Après une épreuve théorique et de maniabilité, ils ont pu mettre en pratique, sur une cinquantaine de km, les recommandations nécessaires à la conduite d'un cyclomoteur.

0,2 g d'alcool par litre de sang pour les permis probatoires

Depuis le 1^{er} juillet 2015, le taux d'alcool autorisé pour tous les permis probatoires est de 0,2 g/l . La réglementation s'applique à tous les jeunes conducteurs. Ce taux, représente zéro verre d'alcool car dès le premier verre le seuil peut être dépassé. En effet, les accidents de la route sont la 1^{ère} cause de mortalité et de handicap des 18-25 ans et dans 1/4 de ces accidents, une alcoolémie excessive en est la cause. Un conducteur novice a 4 fois plus de risques d'être impliqué dans un accident mortel et les jeunes conducteurs sont impliqués dans 24% des accidents mortels.



ACTIONS À VENIR

12 août : Opération sécurité routière (ateliers, quiz, jeux divers) sur l'aire de repos des Monts de Guéret avec la participation de la gendarmerie, de la Prévention Routière, de la Prévention MAIF, de l'ANPAA et de l'Ufolep.

Rallye moto 23

Inscrit au plan départemental d'actions de sécurité routière de la préfecture, le « Rallye moto 23 », organisé par la Prévention Routière et la gendarmerie, s'est déroulé le dimanche 12 juin.

Cette opération avait pour objectif de vivre une journée conviviale autour d'une passion commune, la moto, dans le cadre de la sécurité routière et de la prévention du risque routier. Les ateliers mis en place ont permis à la centaine de participants de parfaire leur connaissance en matière de freinage, de maniabilité et de conduite sur route.



De nombreuses récompenses ont été remises en présence du Préfet de la Creuse, du Député-Maire de Guéret et du Colonel, Commandant le groupement de gendarmerie de la Creuse, venus féliciter les participants pour leur performance et les organisateurs pour le succès de la manifestation.

Contrôle technique des deux roues motorisés



Le contrôle technique des deux-roues motorisés à la revente entrera en vigueur au second semestre 2017. Cette mesure de protection du consommateur est déjà en vigueur dans 17 États de l'Union européenne sur 28. Selon une enquête, 75% des Français sont favorables à l'instauration d'un contrôle technique à l'occasion de la revente d'un deux-roues motorisé, tout comme 66% des conducteurs de cyclomoteurs et 58% des motocyclistes. L'objectif est de renseigner l'acheteur, mais aussi de le rassurer sur l'état du véhicule qu'il souhaite acquérir.

Formation Éco-Conduite à la préfecture

Proposée par la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires (GMF), une journée « Éco-Conduite » a été organisée au profit des agents de l'État.

Cette formation, de 7 heures, a permis de sensibiliser les automobilistes concernées à la pratique d'une conduite apaisée, écologique et économique.



Contrôles routiers

Le Préfet de la Creuse a organisé 3 contrôles routiers afin de procéder à des contrôles de vitesse, d'alcoolémie, de stupéfiants et du respect de la signalisation routière et du code de la route :

- le 31 mai au rond point de la Croisière avec la gendarmerie nationale
- le 3 mai avec les forces de police à Guéret et le 7 juin dans le cadre du plan national de lutte contre les vols de voitures et d'accessoires.

Opération DIRCO

Chaque année le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie organise une campagne nationale pour sensibiliser les usagers de la route à la sécurité des agents travaillant sur ces chantiers.

Depuis la création des Directions Interdépartementales des Routes (DIR), 9 agents ont trouvé la mort dans l'exercice de leur mission.

La Direction Interdépartementale des Routes du Centre-Ouest a menée son action sur l'aire des Monts de Guéret le vendredi 10 juin, en présence du Préfet.

